

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (Article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SAS HJM</u>		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant <input type="checkbox"/> *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				3 1	1 2 2	0 2 2	0 0 0 0	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209						
	Production vendue	biens		215					
		services *		217					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							
	Production immobilisée *								
	Subventions d'exploitation reçues								
	Autres produits					1			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						1			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								
	Variation de stock (marchandises) *								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				3 700			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243					
	Rémunérations du personnel *								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								
	Dotations aux amortissements *								
	Dotations aux provisions								
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						3 700			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						(3 699)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					17			
	Produits exceptionnels (IV)								
	Charges financières (V)					5 836			
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347					
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)									
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						(9 519)			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					314	9 519	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								
	Provisions non déductibles *								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
Déductions		Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Entreprise nouvelles (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			342	
Dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 tredecies)	992		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1			354	9 519	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				Déficit col. 2					
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									
Déficit antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		372	9 519	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepi/Quadr

HJM

Société par actions simplifiée au capital de 1 880 000 euros

**Siège social : 5 Boulevard de la Napoule
13100 AIX-EN-PROVENCE**

RCS AIX-EN-PROVENCE 909 456 220

BILAN ET COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Ces comptes annuels sont certifiés conformes par le Président



Monsieur Clément RAFFAELE

Désignation de l'entreprise		SAS HJM		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		5 BD DE LA NAPOULE		13100 AIX EN PROVENCE			
Numéro SIRET *		9 0 9 4 5 6 2 2 0 0 0 0 1 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 2			
				Exercice N-1 clos le			
				0 0 0 0 0			
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
				Net			
				4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028		030			
	Immobilisations financières * (1)	040	1 422 213	042	5 836	1 416 377	
	Total I (5)	044	1 422 213	048	5 836	1 416 377	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres * (3)	072	3 891	074		3 891
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	952 632	086		952 632	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
		Total II	096	956 523	098	956 523	
		Total général (I+II)	110	2 378 735	112	5 836	2 372 899
PASSIF				Exercice N			
				NET			
				1			
				Exercice N-1			
				NET			
				2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 880 000			
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	131				
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136			(9 519)		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142		1 870 481		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154				
	Emprunts et dettes assimilées	156					
	DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		2 160			
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	500 258	172	500 258		
Produits constatés d'avance		174					
	Total III	176		502 418			
	Total général (I + II + III)	180		2 372 899			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 422 213	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

HJM

Société par actions simplifiée au capital de 1 880 000 euros

**Siège social : 5 Boulevard de la Napoule
13100 AIX-EN-PROVENCE**

RCS AIX-EN-PROVENCE 909 456 220

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 07 AVRIL 2023

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, suivant la proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de (9.518,72) euros, de la manière suivante :

PERTE DE L'EXERCICE(9.518,72) EUROS

- Au débit du compte « Report à nouveau ».....(9.518,72) euros

Ce ramènera le solde dudit compte à (9.518,72) euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1.870.481,28 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes s'agissant du premier exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original

Monsieur Clément RAFFAËLE
Président



SAS HJM

5 BD DE LA NAPOULE

13100 AIX EN PROVENCE

ANNEXE DU 13/01/2022 AU 31/12/2022

Cabinet LUBRANO -Expert-comptable & CAC

*298 Avenue du Club Hippique
13090 AIX EN PROVENCE
0442126560*

ANNEXE

Exercice du 13/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 13/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			51
Autres titres immobilisés			1 422 162
TOTAL			1 422 213
TOTAL GENERAL			1 422 213

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			51	51
Autres titres immobilisés			1 422 162	1 422 162
TOTAL			1 422 213	1 422 213
TOTAL GENERAL			1 422 213	1 422 213

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières		5 836			5 836
TOTAL		5 836			5 836
TOTAL GENERAL		5 836			5 836
Dont dotations et reprises financières		5 836			

ANNEXE

Exercice du 13/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	391	391	
Groupe et associés	3 500	3 500	
TOTAL	3 891	3 891	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 160	2 160		
Groupe et associés	500 258	500 258		
TOTAL	502 418	502 418		

Produits à recevoir

Charges à payer